

▶ Le Parti

▶ Programme

▶ Nos Elu-e-s

▶ Votations

▶ Signez !

▶ Agenda

▶ Presse

▶ Notre Journal

▶ Jeunesse

▶ Liens

▶ Adhérer !

> COMMUNIQUES DE PRESSE 2005

Le Parti socialiste vaudois participera à la rencontre du jeudi 27 janvier 2005 avec une délégation du Conseil d'Etat concernant l'asile (24 janvier 2005)

Le Parti socialiste vaudois a pris acte avec soulagement de la décision du Conseil d'Etat de ne pas faire usage des mesures de contrainte pour les familles, les femmes kosovares et les femmes de Srebrenica. Toutefois il tient à rappeler qu'il s'oppose catégoriquement à toute application des mesures de contrainte en vue du refoulement de personnes étrangères qui n'ont commis ni crime ni délit. Le suicide d'un jeune requérant d'asile survenu hier à Sarnen vient cruellement mettre en évidence le caractère inhumain de telles pratiques, non conformes aux droits fondamentaux.

Conscient du caractère décisif de ces trois prochains mois dans l'affaire dite des « 523 », le Parti socialiste vaudois confirme qu'il entend participer à la rencontre prévue le 27 janvier 2005 avec une délégation du Conseil d'Etat, suite à l'invitation de ce dernier à rencontrer les mouvements, les Eglises et les partis.

Le risque d'application des mesures de contrainte faisait régner sur ces personnes une tension insoutenable et entretenait une véritable torture psychologique ; il devrait maintenant être possible de réfléchir plus calmement, pour autant que l'administration respecte l'esprit de la démarche et ne poursuive pas le harcèlement psychologique par des convocations incessantes au SPOP. L'avenir de ces familles reste cependant très sombre et la situation est kafkaïenne à maints égards. L'idée de mettre en place un « parrainage » autour de chaque famille par un groupe de personnes qui puissent les accompagner dans leur réflexion et leur choix mérite d'être étudié. Le Parti socialiste tient cependant à rappeler les points suivants :

1) Les personnes les plus vulnérables (femmes kosovares isolées, survivants de Srebrenica et familles) résident dans le canton depuis plus de six ans en moyenne et ne souhaitent pas rentrer dans leur pays d'origine. Un renvoi signifierait un nouveau déracinement pour des personnes déjà hautement fragilisées.

2) Les dossiers présentés à Berne par le GTM (Groupe de Travail Mixte) pour réexamen ont reçu des réponses positives pour 15% d'entre eux et négatives pour les autres, mais sans motivation. Le risque d'inégalité de traitement doit inciter le canton à une extrême prudence. Le Parti socialiste rappelle à ce propos la mise en garde d'Amnesty International



Parti Socialiste Vaudois

INSCRIPTION

Recevoir nos communiqués de presse !

face au caractère arbitraire des décisions rendues par l'ODR et appelle le Conseil d'Etat à en tenir compte.

3) Selon les positions très claires du HCR, de la MINUK et d'Amnesty International, il ressort que les retours au Kosovo et en Bosnie ne sont pas possibles dans de nombreuses régions de ces pays et pour divers groupes de population ; les retours sont tout aussi impossibles actuellement pour les Kurdes de Syrie et les Irakiens .

Compte tenu des trois points précédents, le Parti socialiste vaudois demande que toute piste concrète soit étudiée pour trouver des solutions à long terme. Il requiert une négociation politique sur le contingent de main d'oeuvre cantonal (postulat Michèle Gay-Vallotton). Les autorisations de travail ou le droit à une aide sociale tels que définis dans la décision du Conseil d'Etat pour les trois prochains mois seront nécessaires à plus long terme pour les personnes dont le retour ne sera pas envisageable ; pour ces cas-là, et jusqu'à octroi d'un statut en bonne et due forme, une autorisation cantonale doit être délivrée, sans convocation incessante au SPOP. Les familles qui choisiront librement un retour dans leur pays devront bénéficier d'une aide au retour préparée, et d'un suivi sur place par l'EPER ou Caritas et, idéalement, d'un accompagnement par des personnes de la société civile.

Plus généralement, le Parti socialiste vaudois requiert pour l'avenir la création d'une commission cantonale chargée d'analyser l'ensemble des situations des personnes à régulariser, sur le modèle du GTM ou des commissions analogues mises en place dans d'autres cantons (Neuchâtel).

Le PSV reste attaché à trouver des solutions humainement acceptables à tous ces dossiers. Il connaît la marge de manoeuvre restreinte du Conseil d'Etat face aux lois fédérales et à l'intransigeance de Berne; toutefois, le PSV ne conçoit sa participation à ce groupe de travail que si un esprit d'ouverture et de transparence prévaut de toute part.

[Revenir aux communiqués de presse 2005](#)

